



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

# Commission Formation

Du jeudi 16 janvier 2020  
A Chauny

\*\*\*

**Présents** : Pascal POIDEVIN, Jean Marie BECRET, Christophe SEREC, André DENIZE et Didier DELATTRE.

**Invités** : Sébastien MOLLET et Olivier CAMBRAYE.

**Excusés** : Michel CORNIAUX et Laurent MINETTE

La commission est réunie pour effectuer le bilan de la première partie de saison :

Il est à noter que très peu de formation ont eu lieu.

Le programme prévisionnel communiqué à la ligue n'est pas respecté et il convient de reprogrammer des actions pour la fin de saison.

Le souhait de la commission est de solliciter des candidats à la formation de formateur, afin de grossir ses rangs, dans un objectif de proposer une formation par mois.

La seule formation assurée cette saison est « Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant » à destination de la commission féminisation.

Deux autres modules sont prévus pour cette commission à savoir :

Le samedi 15 février 2020 de 8h30 à 12h30 « S'approprier les clefs de la gestion financière ».

Et le samedi 11 avril 2020 de 8 h 30 à 12h30 « Développer la responsabilité sociétale de son club ».

Le nouveau calendrier des formations à destination des bénévoles est le suivant :

- Samedi 22 février 2020 de 8h30 à 12h30 « Accompagner une équipe de U6 à U11 ». A VILLERS COTTERET.  
Formateurs : Didier DELATTRE et Sébastien MOLLET.
- Samedi 07 mars 2020 de 8h30 à 12h30 « Accompagner une équipe de U6 à U11 ». A LAON.  
Formateurs : André DENIZE et Sébastien MOLLET.
- Samedi 14 mars 2020 de 8h30 à 12h30 « Accompagner une équipe de U6 à U11 ». A VERVINS.  
Formateurs : Christophe SEREC et Jean Claude BALLONET (à confirmer).

Didier DELATTRE, recontactera très rapidement ces clubs qui avaient émis l'envie de recevoir cette formation au sein de leur structure. Une campagne de communication va être lancée, via les réseaux sociaux, le site du District ainsi que sur les boîtes mail officiels des clubs environnants.

Pascal POIDEVIN regrette que de nombreuses formations soient annulées en raison du nombre insuffisant de stagiaires, par rapport aux exigences de l'IFF ou de la Ligue, qui préconise 12 stagiaires minimum. Une révision de cette position sera sollicitée auprès de la Ligue.

La réunion s'est terminée à 19h30.

Pour la commission formation des bénévoles  
Didier DELATTRE.

Le Président de la commission

Didier DELATTRE